



2^{ème} COUPE EUROPEENNE Open 500

17/18/19 SEPTEMBRE 2010

AVIS DE COURSE

1. Organisation :

L'épreuve est organisée par le Club Nautique du Pradet la Garonne (CNPNG)
L'aire de régates est la grande rade de Toulon

2. Règles applicables :

Les règles de course (RCV) ISAF 20025/2008
Les règles de classe Open 500 ainsi que L'Open way of life
Le présent avis de course et les instructions de course.

3. Programme :

Vendredi 17 Septembre

Matin : Accueil au port des Oursinières

Mise à l'eau

Liberté de manœuvre en mer ou à terre

13h30 Briefing au CNPG et mise à disposition pour triangles ou parcours côtier

18h Apéritif au CNPG

19h30 Diner à AREPOS

Samedi 18 Septembre

Matin : Accueil des derniers arrivants

10h Briefing au port

10h30 Mise à disposition pour plusieurs manches variées

12h30 Piquenique sur ou au bord de l'eau

13h30 Mises à disposition pour manches à courir

16h Retour au port

19h Apéritif au CNPG
20h Diner festif à AREPOS. Soirée animée

Dimanche 19 Septembre

Matin : Briefing au port et mise à disposition

13h Piquenique au bord ou sur l'eau

15h30 Remise des prix au CNPG

Retour à la maison

4. Classe admise :

Cette régata est ouverte aux Open 500 ainsi qu'aux 570 qui souhaiteraient participer à l'ambiance festive des 500 (classement à part)

5. Confirmation des inscriptions :

Les inscriptions définitives seront enregistrées au CNPG le premier jour de régates, une heure avant le briefing. Les concurrents (chaque personne embarquée) devront présenter lors de l'inscription leur licence validée avec le certificat médical datant de moins d'un an (tampon et signature du médecin sur la licence ou certificat médical identifiant le praticien), l'autorisation parentale pour les mineurs ainsi que le certificat d'assurance du bateau.

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoiles devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

Les instructions de course seront disponibles au moment de la confirmation des inscriptions.

6. Type de parcours :

Les parcours seront de type banane, triangle et parcours côtiers en fonction de la météo. Ils seront définis dans les annexes aux IC.

7. Classement :

Dans un esprit de convivialité le classement se fera sur une manche tirée au sort, par une main innocente, parmi les manches courues y compris parcours côtier.

Dans le cas où la majorité des participants le souhaiterait le classement se fera selon les règles habituelles.

8. Sécurité :

Une brassière de sécurité par personne embarquée, un bout de remorquage de 10m.

Une source lumineuse réglementaire (contrôle possible des Affaires Maritimes)

8. Responsabilité :

Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables des dommages et accidents qui peuvent survenir lors de cette régata. En s'inscrivant et en participant à cette régata, chaque équipage est seul juge de prendre le départ ou non, ainsi que de continuer la course ou d'abandonner.

9. Conformité :

Les bateaux devront être en conformité avec les règles de classe. Matériel de sécurité et mouillage inclus(ne pas oublier le source lumineuse réglementaire)

10. Droit d'inscription :

Open 500 : **60€**

11. Hébergement :

Dans le cadre de la prévention contre l'alcoolisme et la sécurité routière, nous serons tous réunis et hébergés en un même lieu.

Résidence La Bayette AREPOS Le Pradet

C'est à 3KM du port.

Nous avons réservé et donc engagé des arrhes, pour 60 couchages répartis en chambres à 2 lits individuels. A chacun de choisir son ou sa ronfleuse préféré(e) ! En cas de surnombre (espéré), il sera possible d'ajouter quelques lits.

Dans un but de simplification AREPOS établi un forfait global De 160 € (cent soixante) par personne

Comprenant : dîner et nuit du vendredi, pddm, panier repas de midi, dîner et nuit du samedi, pddm et panier repas du dimanche, toutes boissons incluses.

Vous ferez votre affaire de votre déjeuner du vendredi midi. (Restos et bistrot sur le port)

Le prix des repas est de 22€ par personne pour ceux qui ne coucheront pas sur place (ce qui pour des raisons de sécurité n'est pas souhaitable)

Pour « l'after » le PROSPER CLUB à Carqueiranne (4km) vous accueillera pour un éventuel mojito ou tout autre breuvage...

Inscriptions irrémédiablement closes le 4 Septembre (cachet de la poste faisant foi)

Il faut **réserver au plus vite** auprès de **Michel BOURGEOIS,**

459, avenue de l'Ermitage 83200 TOULON michsab.bourgeois@orange.fr

Portable : 06 74 49 20 21

Vous pouvez également joindre **François MATURIN** au 06 60 13 32 17, co-organisateur.

Tous les véhicules pourront stationner à AREPOS et les remorques sur le terre plein des Oursinières.

Pour des simplifications administratives **tous les règlements d'hébergement ou d'inscription se feront soit par chèques libellés au nom de Michel Bourgeois compte N° 3848 de la Société Générale** ouvert pour la régates, **soit en espèces à l'arrivée.**

Pour résumer :

Vous avertissez de votre heure probable d'arrivée (HPA) par fil

A votre arrivée vous êtes accueillis au port des Oursinières

Vous allez mettre à l'eau.

Et bonne navigation dans la gaité coutumière...

N'oubliez pas les traditionnels produits locaux qui seront partagés entre tous !